

ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE SAISON 2026-2027

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs	140,00 €
	Droits D'engagements :	
	Championnats Régionaux :	
	R1 Masculin	140,00 €
	R2 Masculin	117,00 €
	R3 Masculin	96,00 €
	Régional 1 Féminin	96,00 €
	Régional 2 Féminin	75,00 €
	Championnat U18 Féminin Pays de la Loire	75,00 €
	Jeunes	75,00 €
	R1 Futsal	96,00 €
	R2 Futsal	75,00 €
	Championnat Régional 1 Féminin Futsal.....	32,00 €
	Futsal Jeunes.....	71,00 €
	Coupes Régionales :	
	Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins	63,00 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines.....	32,50 €
	Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL	32,50 €
	Coupe Pays de la Loire Jeunes Masculin	36,50 €
	Coupe Pays de la Loire U18 Féminine	32,50 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal	36,50 €
	Coupe Pays de la Loire Futsal Jeunes	32,50 €
Art.30 :	Amende par Licence Dirigeant Manquante.....	double du prix de la licence

TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 :	Tarif des Licences :	
	Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise, Beach Soccer :	
	Vétérans, Seniors, U19, U18.....	31,20 €
	U17, U16, U15, U14, U13, U12.....	22,70 €
	U11, U10, U9, U8, U7, U6.....	20,60 €
	Football Loisirs – Futnet	31,20 €
	Dirigeant, Dirigeante.....	15,00 €
	Volontaire	15,00 €
	Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional.....	31,20 €
	Arbitre.....	31,20 €
	Membre Individuel	15,00 €
	Santé.....	10,00 €
	Football Handicap	gratuite
	Joueur / Dirigeant dans le même club	licence dirigeant gratuite
	Joueur / Educateur dans le même club.....	licence éducateur gratuite

Joueur / Animateur dans le même club.....	licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie.....	10,00 €

Art.90 : Droit de changement de club :

En période normale :

Libres, Futsal, Football Entreprise, Beach Soccer :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	90,00 €
U17 à U10.....	50,00 €
U9 à U6.....	gratuit
Féminines Libres, Futsal, Football Entreprise, Beach Soccer :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	50,00 €
U17 à U10.....	30,00 €
U9 à U6.....	gratuit
Arbitres de club à club	550,00 €
<i>dont 200€ en bourse de formation valable pour le club formateur quitté, sur la totalité des coûts restant à charge, d'une ou plusieurs Formation Initiale en Arbitrage (bourse valable d'une durée de validité de deux saisons : saison du départ et saison suivante)</i>	

Hors période normale (à partir de 16/07) :

Libres, Futsal, Football Entreprise, Beach Soccer :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	110,00 €
U17 à U10.....	70,00 €
U9 à U6.....	gratuit
Féminines Libres, Futsal, Football Entreprise, Beach Soccer :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	70,00 €
U17 à U10.....	50,00 €
U9 à U6.....	gratuit

Art.92 : Saisine de la commission Régionale des Règlements & Contentieux.... Prix licence

Art.103 : Frais d'opposition au changement de club..... Annexe 5 FFF

Art.106 : Certificat de transfert Annexe 5 FFF

Art.117 : Saisine de la CRRC..... Prix licence

TITRE 3 – LES COMPETITIONS

Art.135 : Refus de prêter son terrain 105,00 €

Art.143 : Réserves sur la réglementation des terrains..... 53,00 €

Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :

Un club de N3	85,00 €
Un club de R1	75,00 €
Un club de R2	63,00 €
Un club de R3	53,00 €

Régionaux jeunes..... 53,00 €

Art.176 : Match amical - Non-présentation, sur demande, de la Feuille de Match 16,00 €

Match amical - Amende pour un club utilisant les services d'un joueur d'un
 autre club (sans accord) 16,00 €

Redevance tournois..... 53,00 €

TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier 55,00 €

Art.187 : Réclamation	55,00 €
Evocation	110,00 €
Art.190 : Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire	270,00 €
Art. 207 : Absence de rapport	110,00 €
Absence non excusée	110,00 €
Frais de dossier pour fraude définitivement jugée	110,00 €
Art. 221 : Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	220,00 €

PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS MASCULINS

Art.5 :	Refus d'accèsion hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	Droit d'engagement
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
Art.21bis :	Non-respect obligation de marquage officiel.....	Droit d'engagement
Art.25 :	Encadrement des équipes	Droit d'engagement
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	110,00 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match.....	17,00 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match :	
	R1	86,00 €
	R2	75,00 €
	R3	61,00 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1	305,00 €
	R2	274,00 €
	R3	238,00 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	17,00 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS FEMININES

Art.5 :	Refus d'accèsion hors-délai	Droit d'engagement
	Refus de participation aux barrages hors-délai	Droit d'engagement
Art.9 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur :	
	R1	Droit d'engagement
	R2	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	Droit d'engagement
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
Art.25 :	Encadrement des équipes	Droit d'engagement
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	110,00 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	17,00 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	
	R1	30,00 €
	R2	30,00 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1 :	
	- 1 arbitre	79,00 €
	- 2 ou 3 arbitres	168,00 €
	R2	79,00 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	17,00 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX U18 FEMININ

Art. 5 :	Refus d'accèsion à la Phase d'Accession Nationale hors délai...	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	Droit d'engagement
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement

Art.25 :	Encadrement des équipes	Droit d'engagement
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	110,00 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	17,00 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match	79,00 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	17,00 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	Droit d'engagement
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	110,00 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	17,00 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	30 €
	Frais d'arbitrage par match	
	U19 :	
	R1 :	
	- 1 arbitre	108,50 €
	- 2 ou 3 arbitres	240,00 €
	R2	108,50 €
	U18 :	
	R1 :	
	- 1 arbitre	108,50 €
	- 2 ou 3 arbitres	240,00 €
	R2 :	
	- 1 arbitre	108,50 €
	- 2 ou 3 arbitres	240,00 €
	U17 :	
	R1 :	
	- 1 arbitre	108,50 €
	- 2 ou 3 arbitres	240,00 €
	R2	108,50 €

R3	108,50 €
U16 :	
R1 :	
- 1 arbitre	108,50 €
- 2 ou 3 arbitres.....	240,00 €
R2	108,50 €
R3	108,50 €
U15 :	
R1 :	
- 1 arbitre	108,50 €
- 2 ou 3 arbitres.....	240,00 €
R2	108,50 €
R3	108,50 €
U14 – U13 :	
R1	79,00 €
R2	79,00 €
R3	79,00 €
Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.33 : Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.35 : Retard saisie des résultats	17,00 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS FUTSAL

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement
	Refus de participation aux barrages hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	Droit d'engagement
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
Art.23 :	Non-respect encadrement des équipes	Droit d'engagement
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	110,00 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match	17,00 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match	
	R1	30,00 €
	R2	30,00 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1	191,00 €
	R2	111,00 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	17,00 €

CHAMPIONNAT REGIONAL 1 FEMININ FUTSAL

Art.9 :	Droit d'engagement	32,00 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition triple du droit d'engagement	
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire Droit d'engagement	
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros Droit d'engagement	
Art.23 :	Non-respect encadrement des équipes Droit d'engagement	
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....Droit d'engagement	
	Hors délai.....double du droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse	110,00 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match.....	17,00 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match	
	R1	30,00 €
	Frais d'arbitrage par match	79,00 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	17,00 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES FUTSAL

Art.9 :	Droit d'engagement	71,00 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition triple du droit d'engagement	
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire Droit d'engagement	
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros Droit d'engagement	
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....Droit d'engagement	
	Hors délai.....double du droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse	110,00 €
Art.23 :	Non-respect encadrement des équipes Droit d'engagement	
Art.26 :	Retard transmission feuille de match.....	17,00 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match	30 €
	Frais d'arbitrage par match	79,00 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €

Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,65 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	17,00 €

COUPE DE FRANCE

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
	2. Infraction fourniture de ballons.....	Droit d'engagement
	8. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	Droit d'engagement

Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement

Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	17,00 €
----------	--	---------

V. Frais d'organisation :

1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tour	Droit d'engagement
4 ^{ème} tour	triple droit d'engagement
5 ^{ème} tour	sextuple droit d'engagement
6 ^{ème} tour	do décuple droit d'engagement

V. Frais d'arbitrage :

1^{er} et 2^{ème} tour :

1 arbitre	75,50 €
2 arbitres	151,00 €
3 arbitres	206,00 €

3 ^{ème} tour	206,00 €
4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} tour.....	304,00 €

COUPE DE FRANCE FEMININE

Art.6 :	1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire	Droit d'engagement
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
	3. Infraction fourniture de ballons.....	Droit d'engagement
	5. Non présentation de licence (par licences manquantes)	Droit d'engagement

Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement

Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement

3. Frais d'arbitrage :

1 ^{er} et 2 ^{ème} tour	75,50 €
Tours suivants :	
1 arbitre	75,50 €
2 arbitres	99,00 €
3 arbitres	138,50 €

Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	17,00 €
----------	--	---------

COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

Art.4 :	Droit d'engagement	Annexe 5 FFF
Art.8 :	2. Infraction fourniture de ballons.....	Droit d'engagement
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes)	Droit d'engagement
Art.13 :	2. Frais d'organisation :	
	Par tour	0 €
	2. Frais d'arbitrage :	
	Par tour	67,50 €
Art.14 :	2. Retard transmission des résultats.....	17,00 €

COUPE NATIONALE FUTSAL

Art.3 :	Droit d'engagement	45,50 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
	2. Infraction fourniture de ballons.....	Droit d'engagement
Art.11 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
Art.13 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	Par tour	164,00 €
Art.15 :	Retard transmission des résultats.....	17,00 €

COUPE NATIONALE U18 FUTSAL

Art.4 :	Droit d'engagement	Annexe 5 FFF
Art.9 :	Forfait.....	Droit d'engagement
Art.11 :	2. Frais d'arbitrage :	
	Par tour	75,50 €
Art.12 :	2 Retard transmission des résultats.....	17,00 €

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Art.7 :	. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
	2. Infraction fourniture de ballons.....	Droit d'engagement
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes)	Droit d'engagement
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement

Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} tour	70,50 €
	2 ^{ème} tour :	
	1 arbitre	70,50 €
	2 arbitres	99,00 €
	3 arbitres	117,50 €
	3 ^{ème} tour	
	1 arbitre	70,50 €
	2 arbitres	104,50 €
	3 arbitres	138,50 €
	A partir du 4 ^{ème} tour	268,00 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	17 €

COUPE NIKE FEMININE U18

Art.6 :	1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire	Droit d'engagement
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	Droit d'engagement
	3. Infraction fourniture de ballons.....	Droit d'engagement
	5. Non présentation de licence (par licences manquantes)	Droit d'engagement
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour	75,50 €
	Tours suivants :	
	1 arbitre	75,50 €
	2 arbitres	99,00 €
	3 arbitres	138,50 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	17,00 €

COUPE NATIONALE FEMININE FUTSAL

Art.4 :	Droit d'engagement	Annexe 5 FFF
Art.9 :	Forfait.....	Droit d'engagement
Art.11 :	2. Frais d'arbitrage :	
	Par tour	70,50 €
Art.12 :	2 Retard transmission des résultats.....	17,00 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS

Art.3 :	Droit d'engagement	63,00 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	Droit d'engagement

Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement
	1/8 de finale	triple droit d'engagement
	1/4 de finale	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale	sextuple Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :	
	1 arbitre	75,50 €
	2 arbitres	109,50 €
	3 arbitres	143,50 €
	du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale :	
	1 arbitre	75,50 €
	2 arbitres	140,50 €
	3 arbitres	216,00 €
	1/8 de finale	242,00 €
	1/4 de finale	288,50 €
	1/2 finale	340,00 €

Art. 8 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMININES

Art.3 :	Droit d'engagement	32,50 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements	Droit d'engagement
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	Jusqu'au 1/16 de finale :	
	1 arbitre	75,50 €
	2 arbitres	94,00 €
	3 arbitres	143,50 €
	1/8 de finale :	
	1 arbitre	75,50 €
	2 arbitres	130,00 €
	3 arbitres	195,50 €
	1/4 de finale	
	1 arbitre	75,50 €
	2 arbitres	140,50 €
	3 arbitres	216,00 €
	1/2 finale	247,00 €

Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard)	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement

CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 :	Droit d'engagement	32,50 €
Art.8 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour	0 €
	3. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{ère} Phase	81,00 €

2^{ème} Phase 172,50 €

- Art.9 : 1. Forfait :
 Dans les délais (J-2 au plus tard) Droit d'engagement
 Hors délai.....double du droit d'engagement
9. Indemnité club adverse 110,00 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U18 FEMININES

- Art.3 : Droit d'engagement 32,50 €
- Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... Droit d'engagement
- Art.7 : 1. Frais d'organisation :
 Par tour Droit d'engagement
1. Frais d'arbitrage par match 81,00 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE JEUNES MASCULINS

- Art.3 : Droit d'engagement 36,50 €
- Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... Droit d'engagement
- Art.7 : 1. Frais d'organisation :
 Jusqu'au 1/16 de finale Droit d'engagement
 1/8 de finale triple droit d'engagement
 1/4 de finale Quadruple Droit d'engagement
 1/2 finale sextuple Droit d'engagement
1. Frais d'arbitrage :
 1^{er} et 2^{ème} tour :
 1 arbitre 75,50 €
 2 arbitres 94,00 €
 3 arbitres 118,00 €
 du 3^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale
 1 arbitre 81,00 €
 2 arbitres 130,00 €
 3 arbitres 206,00 €
 1/8 de finale 237,00 €
 1/4 de finale 273,00 €
 1/2 finale 304,00 €

- Art.8 : 1- Forfait
 Dans les délais (J-2 au plus tard) Droit d'engagement
 Hors délai.....double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL

- Art.3 : Droit d'engagement 36,50 €
- Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... Droit d'engagement
- Art.7 : 1. Frais d'organisation :
 Par tour Droit d'engagement
3. Frais d'arbitrage :
 Par tour 175,00 €

Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE FUTSAL JEUNES

Art.3 :	Droit d'engagement	32,50 €
---------	--------------------------	---------

Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	Droit d'engagement
---------	---	--------------------

Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	Par tour	81,00 €

Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délais (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement

STATUT ARBITRAGE

Art.12 :	Indemnité de match	38 €
	Indemnité kilométrique	0,446 €

Art.46 :	Sanction financière :	
	1 ^{ère} année d'infraction :	
	Championnat Régional Futsal	90 €
	Championnats Régionaux Féminins.....	90 €
	D2 et D3.....	90 €
	D4 et D5.....	60 €
	Championnat Foot Entreprise	36 €
	Championnat Départemental Futsal	36 €
	Autres Championnats Départementaux Féminins	36 €
	Autres Divisions de District.....	36 €
	Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes	36 €
	2 ^{ème} année d'infraction :	amendes doublées
	3 ^{ème} année d'infraction :	amendes triplées
	4 ^{ème} année d'infraction :	amendes quadruplées

DISCIPLINE

1 ^{er} avertissement.....	7 €
2 ^{ème} avertissement < 3 mois, match avec sursis	10 €
3 ^{ème} avertissement < 3 mois, match sans sursis	45 €
Exclusion ou autre suspension	62 €

AUTRE

Non-participation à l'Assemblée Générale.....	Droit d'engagement de l'équipe 1 ^{ère}
Non-participation aux réunions institutionnelles	Droit d'engagement de l'équipe 1 ^{ère}

Date d'effet : 1^{er} juillet 2026